

Financer ma formation au Cnam Paris



Le conseil du mois

Vous envisagez d'intégrer un parcours de formation nécessitant un dossier de candidature (Licence professionnelle, master...) ? Dans le cadre d'un financement, pensez à **prendre contact avec la fabrique des compétences** dès maintenant.

N'attendez pas la réponse à votre candidature pour monter votre dossier de demande de financement.

Selon votre situation professionnelle, vous pouvez faire financer votre formation au centre Cnam Paris.

L'offre de formation du Cnam est modulable et s'adapte à vos besoins; le service information orientation vous accompagne dans l'élaboration de votre projet de formation. Toute demande de financement doit être accompagnée **d'un devis, d'un plan de formation individualisé, et du dossier dûment rempli de votre financeur.**

Anticipez vos recherches et votre demande de conseil.



Consultez les différents dispositifs de financement de formation :



Public concerné : Tout public.



Public concerné : Tout public.



Public concerné : Tout public.



Public concerné : salarié.e.s.



Public concerné : salarié.e.s.



Public concerné : demandeur.euse.s d'emploi.



Public concerné : salarié.e.s en CDI depuis plus de 24 mois, salarié.e.s en CDD de plus de 4 mois.



Public concerné : agents de la fonction publique.



Public concerné : salarié.e.s.



Public concerné : personnes de moins de 25 ans, demandeur.euse.s d'emploi de plus de 26 ans.

Contactez-nous

Faites une demande de conseil/de rendez-vous.

Etapes d'un financement

Début de la formation

